

**Mesdames et Messieurs les
signataires de la pétition**

**du Conseil Syndical
avenue de Joinville
place du Général Leclerc**

et 3 avenue Victor Hugo

Nogent-sur-Marne, le 30 juin 2009
N.Réf. : CAB/JJPM/NM/2009/256
Objet : Pôle RER A

Madame, Monsieur,

Je viens de prendre connaissance d'un courrier-pétition que vous venez de m'adresser le 26 juin suite à la présentation publique d'un point d'étape concernant la création du centre d'affaires Nogent-Baltard sur le pôle RER A le 2 juin dernier.

Je suis à la fois extrêmement surpris, mais aussi rassuré à la lecture du courrier qui semble avoir été rédigé par votre Conseil Syndical qui a malheureusement oublié de se personnaliser.

Je suis surpris en effet par le ton de votre courrier qui évoque « la colère des riverains » ainsi que par des conclusions hâtives que vous affirmez, sans avoir pris la peine de tenir compte de la position que j'ai été amené à développer lors de cette réunion. Je tiens par conséquent à vous la rappeler.

Etant à l'origine de ce projet, son montage est, vous l'avez sûrement compris, particulièrement compliqué et difficile dans la mesure où j'ai fait le choix de lancer et de piloter un tel aménagement sans que la ville ne débourse 1 € alors qu'elle n'est pas propriétaire des parcelles de terrain.

Il me faut donc, dans les discussions en cours depuis plusieurs mois, concilier l'intérêt des Nogentais avec celui de la RATP, du Syndicat des Transports d'Ile-de-France et de l'opérateur Eiffage, qui compte toujours implanter sur ce site le siège social de sa filiale Eiffage Travaux Publics.

Depuis la première présentation, un certain nombre de blocages sont apparus au plan organisation de l'aménagement, équilibre entre les volumes et besoins respectifs d'Eiffage Travaux Publics et de la RATP (pour ses attachements techniques qu'elle a décidé, suite à de longues négociations, de maintenir sur ce site).

Au stade où nous étions arrivés, Il était de mon devoir de tenir au courant les riverains et toutes celles et tous ceux qui s'intéressent à ce projet, même s'il ne correspondait plus vraiment aux premières esquisses que les Nogentais ont plébiscitées.

J'ai, par conséquent, expliqué le 2 juin, que ce qui a été présenté comme un point d'étape ne me satisfaisait pas et que si l'élaboration de cet aménagement s'arrêtait à une telle proposition, j'étais prêt à carrément relancer une nouvelle consultation.

C'est pourquoi je tiens, malgré les propos excessifs de votre document, à vous assurer que, depuis plusieurs semaines, j'ai repris les discussions notamment avec Eiffage Construction pour revenir, même si cela pouvait leur poser des problèmes (y compris financiers), aux fondamentaux du projet initial.

Je suis rassuré des réactions d'un certain nombre d'habitants qui, tout en n'acceptant pas l'évolution proposée, maintiennent leur intérêt pour un aménagement du site occupé par le parking et la dalle du RER.

Je suis rassuré du fait que nous partageons ensemble une volonté de requalifier cette entrée de ville en apportant à la fois de nouvelles richesses mais aussi une qualité architecturale contemporaine qui respectera notre histoire et notre patrimoine.

Comme vous pourrez le lire dans le magazine municipal de juillet dont je vous transmets un extrait, nous allons, j'en suis certain, obtenir une nouvelle proposition plus conforme à nos attentes que je mettrai en débat à la rentrée de septembre dans le cadre d'une nouvelle série d'ateliers thématiques auxquels j'associerai les conseils de quartiers concernés.

Je n'ai jamais imaginé pouvoir porter seul un tel projet. Il me faut l'adhésion du plus grand nombre d'entre vous.

Je pense ainsi avoir répondu aux attentes que vous exprimez dans votre courrier, sachant que, courant septembre, à la suite d'une nouvelle concertation, j'ai l'intention d'organiser une réunion publique à laquelle seront invités les architectes du groupe Eiffage.

Dans l'attente, je vous souhaite un très bon été et de bonnes vacances.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes cordiales salutations.

Jacques J.P. MARTIN
Maire de Nogent-sur-Marne
Conseiller Général du Val-de-Marne